



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 14674

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les victimes de l'hépatite C post-transfusionnelle. Il convient de rappeler le nombre grandissant de décès suite à l'évolution de la maladie vers des cyrroses ou des cancers du foie. Aussi serait-il souhaitable que le projet de création d'indemnisation des victimes voie rapidement le jour. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé a demandé à ses services d'ouvrir la réflexion sur un cadre juridique d'ensemble pour la prise en charge du risque médical. Dans le cadre des travaux en cours, le problème des contaminations par le VHC ne va pas manquer d'être examiné. En outre, la loi relative aux produits défectueux, qui vient d'être adoptée, prévoit que le Gouvernement transmettra au parlement, avant la fin de l'année, un rapport sur l'aléa thérapeutique.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14674

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2757

Réponse publiée le : 24 août 1998, page 4739